

Article 22 du Règlement

Les électeurs de Western Arctic ont demandé la démission de leur député et lui régleront son compte aux prochaines élections. Le premier ministre ne peut pas se permettre de passer outre à cet incident. Il doit condamner publiquement les hommes qui battent leurs femmes et prouver sa bonne foi en respectant maintenant ses promesses électorales et en fournissant des fonds spéciaux pour l'établissement de maisons d'accueil pour les femmes battues et leurs enfants.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ON FÉLICITE LE PRÉSIDENT

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Monsieur le Président, puisque ma déclaration vous concerne, je vous prie d'être indulgent.

A un certain moment, au cours de l'été, tous les médias se sont acharnés sur votre personne, vous accusant de tous les maux, notamment de vouloir dissiper les fonds publics, de traiter la Chambre sans ménagement, d'avoir perdu la confiance des députés. Je tiens à vous signaler, à titre personnel et au nom de nombreux collègues de mon parti, j'en suis sûr, que vous avez toute ma confiance en tant que personne et dans les fonctions que vous occupez.

Pendant votre première année à la présidence, vous avez apporté enfin à l'un des postes les plus difficiles au Canada, un peu d'humour et d'esprit. La critique ne vous a pas empêché de traiter tous les députés équitablement et de faire preuve d'une infinie patience et d'une courtoisie inimaginable. Vous avez rendu vos décisions fermement, avec sagesse, dignité et diplomatie. Je vous félicite donc de votre année écoulée à la présidence, et j'entrevois avec plaisir celle qui s'amorce.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député sait que, aux termes de l'article 22, les messages de félicitations sont irrecevables.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

LA SITUATION DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE DANS LES CIRCONSCRIPTIONS DE GATINEAU ET HULL-AYLMER

Mme Claudy Mailly (Gatineau): Monsieur le Président, les résidents de la circonscription de Gatineau et certains de la circonscription de Hull-Aylmer souffrent d'un service téléphonique qui ne répond pas à leurs besoins. Les frais d'interurbains à l'intérieur même des limites de la municipalité de Gatineau, dans certains cas d'un côté à l'autre de la même rue, entre les municipalités de Buckingham et de Gatineau, entre Gatineau et Aylmer, encouragent les acheteurs à s'approvisionner à Ottawa, où ils peuvent appeler sans frais interurbains.

Il n'est pas juste, monsieur le Président, que les commerces et les PME de Gatineau, de Buckingham et d'Aylmer souffrent par rapport à ceux d'Ottawa et que les familles ne puissent communiquer entre elles sans frais additionnels. De plus,

du côté de l'Ontario, des communautés de banlieues bénéficient d'un service direct entre elles, sauf une qui fait face aux mêmes problèmes.

Nous avons besoin d'équité, monsieur le Président, et nous demandons à 0ed2320;-1 Bell Canada de se pencher enfin sur ce dossier du service téléphonique de la région de la Capitale nationale.

Je présenterai aussi plus tard une pétition de 10,000 résidents de ce secteur qui voudraient vraiment sentir qu'ils font partie intégrante de la région de la Capitale nationale, afin qu'ils jouissent des mêmes droits et qu'ils reçoivent les mêmes services que les autres citoyens.

* * *

[Traduction]

LES ARMES SPATIALES

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, le samedi 7 septembre, le premier ministre (M. Mulroney) a annoncé que le gouvernement du Canada ne participerait pas au programme de recherche de la guerre des étoiles, mais que les entreprises seraient libres d'y participer. Voilà un bel exemple d'hypocrisie: la guerre des étoiles va-t-elle, oui ou non, relancer la course aux armements? Va-t-elle, oui ou non, menacer la paix mondiale? Si le gouvernement du Canada a conclu que ce programme va menacer la paix et relancer la course aux armements, il est absurde d'autoriser la participation des entreprises canadiennes. On veut jouer sur les deux tableaux à la fois. En outre, bon nombre de gens estiment que la décision du premier ministre est contraire à nos obligations légales aux termes des traités de non-prolifération et de missiles antibalistiques.

Quand un pays désapprouve certaines mesures prises par un autre pays, que ce soit l'apartheid ou l'invasion de l'Afghanistan, la décision vaut pour ses nationaux et ses entreprises aussi bien que pour le gouvernement. La décision du premier ministre me rappelle Ponce Pilate qui, en se lavant les mains, refusait de condamner le Christ mais laissait les autres le faire à sa place. La guerre des étoiles n'est pas plus acceptable pour les entreprises canadiennes qu'elle ne l'est pour le gouvernement du Canada.

* * *

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

LE MAINTIEN DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE À WINNIPEG

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, le 2 mai dernier, j'ai demandé au ministre des Transports (M. Mazankowski) de nous assurer que les régions des Prairies et des Rocheuses ne seraient pas regroupées sous une seule administration centrale à Edmonton. Le ministre m'a donné une telle assurance comme en fait foi le harsard à la page 4341 lorsqu'il a dit: «Oui, monsieur le Président, je peux l'assurer au député.»